



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2025 à 19 h

***L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril 2025 à 19 h, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 2 avril 2025, se sont réunis sous la Présidence de Arnaud MARTIN, Maire, en Salle du Conseil Municipal – Mairie de Saint Denis de l'Hotel.***

### **Étaient présents :**

MARTIN Arnaud (Maire),  
VIELLEDENT Jean-Philippe (4<sup>e</sup> Adjoint),  
DESCHAMPS Séverine (conseillère déléguée),  
LE METAYER Pascal,  
François DURIN,

ROUMEGAS-PORCHE Anne (1<sup>e</sup> Adjointe),  
JOULIN Carole (conseillère déléguée),  
BOUCHER Anne,  
RAGU Patrick,  
Michel BLERON

ROBLIN Appoline (3<sup>e</sup> Adjointe),  
VINCENT Christelle (conseillère déléguée),  
DERY Christian,  
CANNONE Félicita,

### **Absents ayant donné pouvoir :**

BEHANZIN Franck (2 <sup>e</sup> adjoint)	a donné son pouvoir à	Arnauld MARTIN,
BRUANDET Bernadette	a donné son pouvoir à	Anne BOUCHER,
CARO Frédérique	a donné son pouvoir à	Séverine DESCHAMPS,
GADOIS Jérémy	a donné son pouvoir à	Carole JOULIN,
MICHENET Sébastien	a donné son pouvoir à	Jean-Philippe VIELLEDENT,
PITON Fabrice	a donné son pouvoir à	Appoline ROBLIN

**Absent :** Marylène MOREL, GAIGNARD Grégory, Bruno NISOL-BERNOIS

## **OUVERTURE DE SEANCE**

---

- Désignation du secrétaire de séance : Carole JOULIN
- Approbation du compte rendu de la séance du 27 février 2025
- Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2025

## **PROJETS DE DELIBERATIONS**

---

### **FINANCES**

---

#### **1. BUDGET 2025 : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS**

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE**

**Délibération n° 0019 – 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 à L1612-14, L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2024, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2024 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2025.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2025.

Résultat de clôture 2024	
Résultat de l'exercice 2024	1 725 046.57 €
Résultat antérieur reporté	1 271 252.20. €
Résultat Cumulé	2 996 298.77 €
Rappel du besoin de financement	
Résultat de l'exercice 2024	(1 186 895,19) €
Résultat antérieur reporté	(333 567,98 €)
Résultat Cumulé	(1 520 463.17 €)
Reste à Réaliser 2024	
Dépenses d'investissement	2 131 458,07 €
Recettes d'investissement	803 342,00€

AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	147 719,53 €
Déficit Investissement reporté (001)	(1 520 463,17 €)
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	2 848 579,24 €

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,*

*Vu les pièces justificatives prévues à l'article R 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'avis favorable de la commission générale réunie le 13 mars 2025.*

*Il est proposé que l'ensemble de ces montants soit inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.*

*La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.*

**Après avoir entendu le rapport présenté en séance,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**CONSTATER ET APPROUVER** les résultats de l'exercice 2024

**ADOPTER**, pour le budget 2025, la reprise anticipée des résultats ci-dessus

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 2. BUDGET 2025 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE**

**Délibération n° 0020 – 2025**

**RAPPEL : Il est rappelé que les élus présents à la commission générale ont reçu la note de présentation budgétaires pour l'ensemble des budgets primitifs 2025 et que celle-ci a été adressée au format numérique en annexe avec la note de synthèse.**

Madame l'adjointe rappelle les différentes étapes qui ont permis le vote du budget ce jour. L'ensemble des services a entamé le processus de la préparation budgétaire dès l'automne. Chaque responsable de service a travaillé en lien avec les élus de leur délégation afin d'établir des rapports de présentation. Ils ont ensuite été auditionnés en janvier 2025 par Monsieur le Maire, l'élue aux finances et la DGS.

Deux réunions d'arbitrage en bureau général se sont ensuite déroulées fin février.

A l'issue de ces séances de travail, les services ont pu établir les éléments définitifs et ont permis d'élaborer la note préparatoire au vote du budget 2025. Les élus se sont vu remettre les tableaux détaillés des sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes pour le budget principal de la ville.

Il est également exposé, que dans l'attente de la réception des comptes de gestion, le trésorier a confirmé les résultats 2024. Il a par conséquent autorisé la reprise anticipée des résultats 2024 pour la ville.

Enfin, la note de présentation budgétaire 2025 a été débattue en commission générale le 13 mars 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 973 500.00 €
Chapitre 012 Charges de personnel	3 061 500.00 €
Chapitre 014 Atténuation de produits	44 300.00 €
Chapitre 65 Charges gestion courante	387 240.00 €
Chapitre 66 Charges Financières	52 000.00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	600.00 €
Chapitre 68 Provisions	5 235.00 €
Chapitre 022 Dépenses Imprévues	0.00 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>5 524 375.00 €</b>
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	346 717.76 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections	141 777.00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE</b>	<b>6 012 869.76 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
Chapitre 70 Ventes Produits	340 000.00 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	4 033 500.00 €
Chapitre 74 Dotations et Subventions	1 200 000.00 €
Chapitre 75 Autres Produits	133 350.00 €
Chapitre 013 Atténuation de Charges	55 000.00 €
Chapitre 76 Produits Financiers	0.00 €
Chapitre 77 Produits Exceptionnels	103 300.00 €
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	147 719.76 €
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>6 012 869.76 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections	
<b>TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE</b>	<b>6 012 869.76 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	RAR + BP 2025
Chapitre 10 Dotations fonds divers	1 100.00 €	1 100.00 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	56 662.00 €	108 032.00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	770 055.04 €	871 998.79 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	2 745 064.72 €	4 723 209.04 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>3 572 881.76 €</b>	<b>5 704 339.83 €</b>
Chapitre 020 Dépenses Imprévues	0.00 €	0.00 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement		
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	144 016.44 €	144 016.44 €
Chapitre 27 Autre immo financières (avance vers lotissement)	34 000.00 €	34 000.00 €
Chapitre 001 Déficit investissement reporté	1 520 463.17 €	1 520 463.17 €
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>1 698 479.61 €</b>	<b>1 698 479.61 €</b>
Chapitre 040 Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE</b>	<b>5 271 361.37 €</b>	<b>7 402 819.44 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	RAR + BP 2025
Chapitre 13 Subvention d'investissement	81 200.00 €	884 542.00 €
Chapitre 16 Emprunts	2 501 203.44 €	2 501 203.44 €
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>2 582 403.44 €</b>	<b>3 385 745.44 €</b>
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves		
Chapitre 024 Produits des cessions		
Chapitre 001 Excédent investissement reporté		
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>3 528 579.24 €</b>	<b>3 528 579.24 €</b>
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	346 717.76 €	346 717.76 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre	141 777.00 €	141 777.00 €
<b>TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE</b>	<b>6 599 477.44 €</b>	<b>7 402 819.44 €</b>

*Vu la présentation des orientations en Commission générale qui s'est réunie le 13 mars 2025,*

*Considérant le projet de budget communal présenté par le Maire, soumis au vote par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes,*

**Après avoir entendu le rapport présenté en séance,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE de fixer le taux de fongibilité des crédits pour l'année 2025 à 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.**

**ADOpte la section de fonctionnement du Budget Principal 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **6 012 869.76 €**.**

**ADOpte la section d'investissement du Budget Principal 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **7 402 819.44 €**.**

**AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

### **3 BUDGET EAU : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS**

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE  
Délibération n° 021 – 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 à L1612-14, L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2024, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2024 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2025.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2025.

<b>Résultat de clôture 2024</b>	
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	<b>113 955.55 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>312 598.04. €</b>
<b>Résultat Cumulé</b>	<b>426 553.59 €</b>
<b>Rappel du besoin de financement</b>	
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	<b>11 800.21 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>37 460.96 €</b>
<b>Résultat Cumulé</b>	<b>49 261.17 €</b>
<b>Reste à Réaliser 2024</b>	
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>42 480.80 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>0,00€</b>

AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	426 553,59 €
Excédent Investissement reporté (001)	6 780.37 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les pièces justificatives prévues à l'article R 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il est proposé que l'ensemble de ces montants soit inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

**Après avoir entendu le rapport présenté en séance,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**CONSTATE ET APPROUVE les résultats de l'exercice 2024**

**ADOpte, pour le budget 2025, la reprise anticipée des résultats ci-dessus**

**AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## 4 BUDGET EAU : VOTE DU BUDGET 2025

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE**

**Délibération n° 022 – 2025**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>011</b>	<b>Charges à caractères général</b>	<b>198 000.00</b>	<b>28 963.35</b>	<b>216 700.00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	120 000.00	1 867.60	140 000.00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000.00	690.14	1 000.00
6066	Carburants	2 000.00	859.47	2 000.00
6068	Autres matières et fournitures	1 000.00	0.00	1 000.00
6071	Compteurs	30 000.00	608.00	30 000.00
611	Sous-traitance générale	500.00	714.19	800.00
61521	Bâtiments publics	5 000.00	254.50	5 000.00
61523	Réseaux	25 000.00	19 876.97	25 000.00
61528	Autres	5 000.00	2 088.00	5 000.00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 000.00	0.00	2 000.00
6156	Maintenance	2 500.00	1 390.00	2 000.00
616	Primes d'assurances	1 200.00	0.00	1 200.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 500.00	489.48	1 500.00
626	Frais postaux et de télécommunications	300.00	125.00	200.00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>53 000.00</b>	<b>52 277.07</b>	<b>53 000.00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	53 000.00	52 277.07	53 000.00
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	<b>43 000.00</b>	<b>28 635.00</b>	<b>33 000.00</b>
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine domest. Ancien	43 000.00	28 635.00	33 000.00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>11 000.00</b>	<b>10 834.14</b>	<b>11 000.00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	3 000.00	2 965.99	3 000.00
6542	Créances éteintes	8 000.00	7 868.15	8 000.00
	<b>TOTAL de gestion de services</b>	<b>305 000.00</b>	<b>120 709.56</b>	<b>313 700.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10 000.00</b>	<b>3 638.46</b>	<b>5 000.00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000.00	378.00	1 000.00
678	Autres charges exceptionnelles	8 000.00	3 260.46	4 000.00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions dépréciations actifs circulants</b>	<b>35 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 904.00</b>
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	35 000.00	0.00	1 904.00
	<b>TOTAL des dépenses réelles</b>	<b>350 000.00</b>	<b>124 348.02</b>	<b>320 604.00</b>
023	Virement à la section d'investissement	150 000.00	0.00	375 814.09
<b>042</b>	<b>Opération ordre transfert entre sections</b>	<b>66 513.39</b>	<b>66 513.39</b>	<b>67 921.50</b>
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	66 513.39	66 513.39	67 921.50
	<b>TOTAL des dépenses d'ordre</b>	<b>216 513.39</b>	<b>66 513.39</b>	<b>443 735.59</b>
	<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>566 513.39</b>	<b>190 861.41</b>	<b>764 339.59</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
013	Atténuations de charge	0.00	0.00	0.00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	291 500.00	293 450.42	323 720.00
7011	Eau	231 000.00	236 271.26	243 000.00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	31 000.00	30 333.36	50 220.00
704	Travaux	8 000.00	2 400.00	8 000.00
7064	Locations de compteurs	21 000.00	24 152.07	22 000.00
7068	Autres prestations de service	500.00	293.73	500.00
73	Produits issus de la fiscalité	0.00	0.00	0.00
74	Subventions d'exploitation	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	2 500.00	2.12	1 000.00
7581	FCTVA	2 500.00	0.00	1 000.00
7588	Autres	0.00	2.12	
	<b>TOTAL recettes de gestion des services</b>	<b>294 000.00</b>	<b>293 452.54</b>	<b>324 720.00</b>
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	1 500.00	0.00	1 500.00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	1 500.00	0.00	1 500.00
	<b>TOTAL des recettes réelles</b>	<b>295 500.00</b>	<b>293 452.54</b>	<b>326 220.00</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	11 566.00	11 566.00	11 566.00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	11 566.00	11 566.00	11 566.00
	<b>TOTAL des recettes d'ordre</b>	<b>11 566.00</b>	<b>11 566.00</b>	<b>11 566.00</b>
002	Excédent d'exploitation	312 598.04	312 598.04	426 553.59
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNMENT</b>	<b>619 664.04</b>	<b>305 018.54</b>	<b>764 339.59</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement				
	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	1 000.00	0.00	1 000.00
203	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	1 000.00	0.00	1 000.00
21	Immobilisations corporelles	261 408.35	46 689.18	500 562.96
2156	Matériel spécifique d'exploitation	33 000.00	0.00	33 000.00
2158	Autres	228 408.35	46 689.18	467 562.96
	<b>TOTAL des dépenses réelles</b>	<b>262 408.35</b>	<b>46 689.18</b>	<b>501 562.96</b>
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	11 566.00	11 566.00	11 566.00
1391	Subv. d'équipement	11 566.00	11 566.00	11 566.00
001	Solde négatif reporté	0.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>273 974.35</b>	<b>58 255.18</b>	<b>513 128.96</b>
	RAR 2024 : 42 480,80 € au 2158	42 480.80 €		
	château d'eau	55 751.22 €		
	pose débimètre	10 013.94 €		
	branchements	18 000.00 €		
		126 245.96 €		

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000.00	0.00	7 500.00
10222	FCTVA	20 000.00	0.00	7 500.00
13	Subventions d'inv. rattachées aux actifs amortissables	0.00	3 542.00	55 113.00
1311	États et Établissements nationaux	0.00	3 542.00	55 113.00
	<b>TOTAL des recettes réelles</b>	<b>20 000.00</b>	<b>3 542.00</b>	<b>62 613.00</b>
001	Excédent investissement reporté	37 460.96	37 460.96	6 780.37
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000.00	0.00	375 814.09
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	66 513.39	66 513.39	67 921.50
2803	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	480.00	480.00	480.00
2805	Concessions & droits similaires, brevets, licences.	2 096.00	2 096.00	3 000.00
2813	Constructions	3 860.86	3 860.86	4 000.00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 412.67	2 412.67	2 500.00
28158	Autres	56 511.37	56 511.37	56 441.50
2818	Autres immobilisations corporelles	1 152.49	1 152.49	1 500.00
	<b>TOTAL des recettes d'ordre</b>	<b>216 513.39</b>	<b>66 513.39</b>	<b>450 515.96</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>236 513.39</b>	<b>70 055.39</b>	<b>513 128.96</b>

Après avoir entendu le rapport présenté en séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le taux de fongibilité des crédits pour l'année 2025 à 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

**ADOPTÉ** la section de fonctionnement du Budget eau 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 764 339.59 €.

**ADOPTÉ** la section d'investissement du Budget eau 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 513 128.96€.

**AUTORISE le Maire** à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 5 BUDGET ASSAINISSEMENT : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE**

**Délibération n° 023 – 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 à L1612-14, L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2024, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2024 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2025.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2025.

Résultat de clôture 2024	
Résultat de l'exercice 2024	(31 113.46) €
Résultat antérieur reporté	(23 976.09) €
Résultat Cumulé	(55 089.55) €
Rappel du besoin de financement	
Résultat de l'exercice 2024	46 554.00 €
Résultat antérieur reporté	33 976,54 €
Résultat Cumulé	80 530.54 €
Reste à Réaliser 2024	
Dépenses d'investissement	1 044.17 €
Recettes d'investissement	0,00€

AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Déficit de fonctionnement reporté (R002)	(55 089.55)
Excédent Investissement reporté (001)	79 486.37 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,  
Vu les pièces justificatives prévues à l'article R 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Il est proposé que l'ensemble de ces montants soit inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

**Après avoir entendu le rapport présenté en séance,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**CONSTATE ET APPROUVE les résultats de l'exercice 2024**

**ADOpte, pour le budget 2025, la reprise anticipée des résultats ci-dessus**

**AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## 6 BUDGET ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET 2025

**Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE**

**Délibération n° 024 – 2025**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>011</b>	<b>Charges à caractères général</b>	<b>121 500.00</b>	<b>118 964.03</b>	<b>83 650.00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	50 000.00	50 219.21	25 000.00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500.00	0.00	500.00
611	Sous-traitance générale	57 000.00	61 184.29	50 000.00
613	Locations, droits de passage et servitude	800.00	119.45	500.00
61523	Réseaux	10 000.00	5 075.87	5 000.00
6155	Matériel roulant	0.00	1 268.35	1 000.00
6156	Maintenance	500.00	649.84	650.00
616	Primes d'assurances	1 600.00	0.00	450.00
626	Frais postaux et de télécommunications	800.00	197.76	200.00
6281	Concours divers (cotisations...)	300.00	0.00	100.00
6288	Autres	0.00	249.26	250.00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>3 600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
6211	Personnel	3 600.00	0.00	0.00
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	<b>22 000.00</b>	<b>17 945.00</b>	<b>20 900.00</b>
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine domest.	0.00	0.00	0.00
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation. (ancienne taxe	22 000.00	17 945.00	20 900.00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>3 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 000.00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	1 000.00	0.00	500.00
6542	Créances éteintes	2 000.00	0.00	500.00
	<b>TOTAL de gestion de services</b>	<b>150 100.00</b>	<b>136 909.03</b>	<b>105 550.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>20 400.00</b>	<b>20 389.96</b>	<b>18 808.14</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 400.00	20 389.96	18 808.14
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>5 500.00</b>	<b>3 050.34</b>	<b>1 500.00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500.00	282.00	500.00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000.00	2 768.34	1 000.00
<b>68</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>6 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5 766.00</b>
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	6 000.00	0.00	5 766.00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTAL des dépenses réelles</b>	<b>182 000.00</b>	<b>160 349.33</b>	<b>131 624.14</b>
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00
<b>042</b>	<b>Opération ordre transfert entre sections</b>	<b>140 430.05</b>	<b>138 743.57</b>	<b>136 555.06</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	140 430.05	138 743.57	136 555.06
	<b>TOTAL des dépenses d'ordre</b>	<b>140 430.05</b>	<b>138 743.57</b>	<b>136 555.06</b>
<b>002</b>	<b>Solde reporté négatif N-1</b>	<b>23 976.09</b>	<b>0.00</b>	<b>55 089.55</b>
	<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>346 406.14</b>	<b>299 092.90</b>	<b>323 268.75</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
013	<b>Atténuations de charge</b>	0.00	0.00	0.00
70	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations</b>	293 338.14	221 351.75	270 700.75
70128	Autres taxes et redevances	0.00	0.00	0.00
704	Travaux	20 000.00	1 080.00	20 000.00
70611	Redevance d'assainissement collectif	243 488.14	196 824.00	231 725.75
706121	Redevance pour modernisation réseau (nouvelle taxe :	22 000.00	19 922.75	10 975.00
70613	Participations pour assainissement	6 000.00	3 200.00	6 000.00
7068	Autres prestations de service	1 850.00	325.00	2 000.00
73	<b>Produits issus de la fiscalité</b>	0.00	0.00	0.00
74	<b>Subventions d'exploitation</b>	0.00	0.00	0.00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	2 000.00	0.33	2 000.00
7581	FCTVA	2 000.00	0.00	2 000.00
7588	Autres	0.00	0.33	
	<b>TOTAL recettes de gestion des services</b>	295 338.14	221 352.08	272 700.75
76	<b>Produits financiers</b>	0.00	0.00	0.00
77	<b>Produits exceptionnels</b>	4 500.00	59.36	4 000.00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	2 000.00	59.36	2 000.00
778	Autres produits exceptionnels	2 500.00	0.00	2 000.00
	<b>TOTAL des recettes réelles</b>	299 838.14	221 411.44	276 700.75
042	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections</b>	46 568.00	46 568.00	46 568.00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	46 568.00	46 568.00	46 568.00
	<b>TOTAL des recettes d'ordre</b>	46 568.00	46 568.00	46 568.00
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNMENT</b>	346 406.14	267 979.44	323 268.75

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0.00	0.00	0.00
203	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	0.00	0.00	0.00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	124 132.59	11 994.13	137 845.99
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0.00	0.00	0.00
2158	Autres	124 132.59	11 994.13	137 845.99
	<b>TOTAL des dépenses réelles</b>	124 132.59	11 994.13	137 845.99
16	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	0.00	33 627.44	33 627.44
1641	Emprunts en euros		33 627.44	33 627.44
	<b>TOTAL des dépenses financières</b>	0.00	33 627.44	33 627.44
	<b>TOTAL des recettes réelles</b>	124 132.59	45 621.57	171 473.43
040	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections</b>	46 568.00	46 568.00	46 568.00
1391	Subv. d'équipement	0.00	0.00	0.00
139111	Agence de l'Eau	46 568.00	46 568.00	46 568.00
	<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	170 700.59	92 189.57	218 041.43

RAR 2024 : études	1 044.17 €
Changement de la pompe n° 2 du BO :	3 750.00 €
Renouvellement de l'automate + S4W :	45 000.00 €
Renouvellement du parc de télégestion suite fin de commercialisation des SOFREL S 500 – Remplacement par des S4W : 360 € / Sofrel / postes : 8	
(2 PR STEP + BO + 5 PR Ville)	2 880.00 €
Maintenance Tamis : 10 000 € (fonctionnement)	

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Désignation	BP 2024	CA 2024	BP 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400.00	0.00	2 000.00
10222	FCTVA	2 400.00		2 000.00
13	Subvention d'équipement reçue	27 594.00	0.00	0.00
131	Subventions d'équipement	27 594.00		
	<b>TOTAL des recettes réelles</b>	<b>29 994.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 000.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	140 430.05	138 743.57	136 555.06
2803	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	0.00	0.00	0.00
2805	Concessions & droits similaires, brevets, licences.	461.00	460.00	460.00
2813	Constructions	60 400.05	60 400.05	58 170.06
28158	Autres	75 954.42	74 993.50	75 000.00
28182	Matériels de transport	1 460.10	1 665.02	1 700.00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500.00	1 225.00	1 225.00
2828	Autres immobilisations corporelles	654.48	0.00	0.00
	<b>TOTAL des recettes d'ordre</b>	<b>140 430.05</b>	<b>138 743.57</b>	<b>136 555.06</b>
001	Solde reporté positif N-1	33 976.54	0.00	79 486.37
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>204 400.59</b>	<b>138 743.57</b>	<b>218 041.43</b>

Après avoir entendu le rapport présenté en séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le taux de fongibilité des crédits pour l'année 2025 à 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

ADOpte la section de fonctionnement du Budget assainissement 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 323 268.75 €.

ADOpte la section d'investissement du Budget assainissement 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 218 041.43 €.

AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 7 BUDGET LOTISSEMENT LAVANDIERE : VOTE DU BUDGET 2025

Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE

Délibération n° 025 – 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025
Chapitre 011	Charges à caractère général	51 080.00 €
60	Achats et variations de stocks	51 080.00 €
6045	achat études	1 080.00 €
605	achat de matériel	50 000.00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	0.00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	0.00 €
Chapitre 65	Charges gestion courante	0.00 €
6522	reversement de l'excédent budget commune	0.00 €
Chapitre 66	Charges Financières	0.00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0.00 €
Chapitre 68	Provisions	0.00 €
Chapitre 022	Dépenses Imprévues	0.00 €
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>51 080.00 €</b>
Chapitre 043 : Opérations patrimoniales		0.00 €
71355	variations stock	143 891.67 €
71355	constations recettes	310 799.51 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE</b>	<b>505 771.18 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025
Chapitre 70	Ventes Produits	310 799.51 €
7015	vente parcelles	173 500.00 €
7083	locations diverses	137 299.51 €
Chapitre 73	Impôts et Taxes	0.00 €
Chapitre 74	Dotations et Subventions	0.00 €
Chapitre 75	Autres Produits	0.00 €
Chapitre 013	Atténuation de Charges	0.00 €
Chapitre 76	Produits Financiers	0.00 €
Chapitre 77	Produits Exceptionnels	0.00 €
	<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>310 799.51 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre		194 971.67 €
71355	variation de stock	194 971.67 €
Chapitre 043 : Opérations d'ordre		0.00 €
	<b>TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE</b>	<b>505 771.18 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2025
Chapitre 10 Dotations fonds divers		0.00 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles		0.00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		0.00 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours		0.00 €
Total dépenses d'équipement		0.00 €
Chapitre 020 Dépenses Imprévues		0.00 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement		0.00 €
Chapitre 16 avance commune		259 719.51 €
Chapitre 27 Autre immobilisations financières (avance vers lotissement)		0.00 €
Total Dépenses Réelles		259 719.51 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre		0.00 €
3555	stock final	194 971.67 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales		0.00 €
TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE		454 691.18 €
RECETTES		BP 2025
Chapitre 13 Subvention d'investissement		0.00 €
Chapitre 16 Emprunts		0.00 €
1641	emprunt en euros	0.00 €
Total recettes d'équipement		0.00 €
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves		0.00 €
Chapitre 024 Produits des cessions		0.00 €
Total Recettes Réelles		0.00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre		454 691.18 €
3555	reprise stock initial	143 891.67 €
3555	sortie stock vendu	310 799.51 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales		0.00 €
TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE		454 691.18 €

Après avoir entendu le rapport présenté en séance,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

**ADOpte** la section de fonctionnement du Budget lotissement des lavandières 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 505 771.18 €.

**A ADOPTER** la section d'investissement du Budget lotissement des lavandières 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 454 691.18 €.

## 8 BUDGET LOTISSEMENT CHAPEAU ROUGE : VOTE DU BUDGET 2025

Rapporteur : Anne ROUMEGAS PORCHE

Délibération n° 026 – 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
Chapitre 011 Charges à caractère général		221 891.57 €	13 530.36 €	221 891.57 €
60 Achats et variations de stocks		221 891.57 €	13 530.36 €	221 891.57 €
615	terrain à aménager			136 000.00 €
6045	achat études			9 122.00 €
605	achat de matériel			76 769.57 €
Chapitre 012 Charges de personnel		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 014 Atténuation de produits		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 65 Charges gestion courante		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 66 Charges Financières		2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
66111	intérêts	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 68 Provisions		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 022 Dépenses Imprévues		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles		224 391.57 €	13 530.36 €	221 891.57 €
Chapitre 023 Virement à la section Investissement		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 043 : Opérations patrimoniales		2 500.00 €	0.00 €	2 500.00 €
608	frais accessoires terrains			2 500.00 €
TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE		226 891.57 €	13 530.36 €	224 391.57 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
Chapitre 70	Ventes Produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 73	Impôts et Taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 74	Dotations et Subventions	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
	74111 dotation			0.00 €
Chapitre 75	Autres Produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 013	Atténuation de Charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 76	Produits Financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 77	Produits Exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Recettes Réelles		2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	221 891.57 €	7 012.80 €	0.00 €
	71355 variation de stock			221 891.57 €
Chapitre 043	Opérations d'ordre	2 500.00 €	0.00 €	2 500.00 €
	796 transfert de charges financières			2 500.00 €
<b>TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE</b>		<b>226 891.57 €</b>	<b>7 012.80 €</b>	<b>224 391.57 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
Chapitre 10	Dotations fonds divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total dépenses d'équipement		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 020	Dépenses Imprévues	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 16	Remboursement d'emprunt	102 960.00 €	0.00 €	102 960.00 €
	1648 avance de la commune	102 960.00 €	0.00 €	102 960.00 €
Chapitre 27	Autre immobilisations financières (avance vers lo	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 001	Déficit investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles		102 960.00 €	0.00 €	102 960.00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre	221 891.57 €	7 012.80 €	0.00 €
	3354 etudes et prestations	0.00 €	7 012.80 €	0.00 €
	3555 terrains aménagés	221 891.57 €	0.00 €	221 891.57 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L' EXERCICE</b>		<b>324 851.57 €</b>	<b>7 012.80 €</b>	<b>324 851.57 €</b>

RECETTES		BP 2024	REALISE 2024	BP 2025
Chapitre 13	Subvention d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 16	Emprunts	324 851.57 €	102 960.00 €	324 851.57 €
	1641 emprunt en euros	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
	168741 communes membres GFP	0.00 €	102 960.00 €	0.00 €
	168 748 autres communes	319 851.57 €	0.00 €	319 851.57 €
Total recettes d'équipement		324 851.57 €	102 960.00 €	324 851.57 €
Chapitre 10	Dotations Fonds et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 024	Produits des cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 001	Excédent investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Recettes Réelles		0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €	0
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL RECETTES DE L' EXERCICE</b>		<b>324 851.57 €</b>	<b>102 960.00 €</b>	<b>324 851.57 €</b>

**Après avoir entendu le rapport présenté en séance,**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité**

**A ADOPTER** la section de fonctionnement du Budget lotissement du chapeau rouge qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 224 391 .57 €.

**A ADOPTER** la section d'investissement du Budget lotissement du chapeau rouge qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 324 851.57 €

**SEANCE EST LEVEE A 20 H**

**Arnauld MARTIN**

**Carole JOULIN**

**Maire**

**La secrétaire de séance**